

Assurer le paiement de prestations à bon droit et aider au développement de services aux familles sont deux sujets au cœur du métier des CAF.

Vous êtes acteur du domaine de l'enfance, de la jeunesse, du logement, de l'animation de la vie sociale, et de la sphère sociale au sens large ?

Cette lettre aux partenaires vous est destinée : diffusée 5 fois par an, elle vous permettra d'accéder à notre actualité, de mieux nous connaître, d'identifier les services que nous pouvons vous rendre.

**Bonne lecture !**



CHIFFRES CLÉS 2022



# 63 899

ALLOCATAIRES DANS L'ALLIER

## ACCOMPAGNEMENT ALLOCATAIRES

### Ars : date de versement et les démarches pour en bénéficier

L'Allocation de rentrée scolaire (Ars) est versée sous condition de ressources pour les enfants écoliers, étudiants ou apprentis âgés de 6 à 18 ans. Elle aide à supporter le coût de la rentrée.

**Le paiement a eu lieu à partir du 16 août 2023.**

Sont bénéficiaires les familles avec enfants nés entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 inclus, et pour chaque enfant plus jeune déjà inscrit en CP.

[Lire la suite](#)

## ACCOMPAGNEMENT PARTENAIRES

### Découvrez la Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027

Cette convention définit les priorités d'intervention et les moyens des caf pour les 5 prochaines années.

Elle s'incarne autour de deux enjeux principaux qui sont :

- Revenir à une meilleure qualité de service, attendue par nos concitoyens,
- Mettre en œuvre des projets porteurs de progrès pour tous.

Ainsi que des ambitions majeures qui sont déclinées sous 3 axes principaux :

- Développer des services attentionnés à chaque étape de la vie
- Garantir un accès efficace au juste droit en rénovant notre modèle de délivrance des prestations et notre stratégie de service
- Mobiliser tous les leviers de performance pour accompagner les transformations

**Cette Convention d'Objectifs et de Gestion donne à la branche Famille les moyens humains et financiers nécessaires à la bonne réalisation de ces priorités exigeantes et ambitieuses.**

[Lire la suite](#)



## CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION DE L'ÉTAT ET LA CNA



AU 18/08/2023

# 13,7 JOURS

DELAÏ MOYEN DE DEMARCHE PRESTATIONS FAMILIALES



### Étudiants : tout savoir sur l'aide au logement !

Simulation, demande, suivi de dossier... Pour l'aide au logement, tout se passe sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) !

[Lire la suite](#)



### Un parcours dédié aux parents et futurs parents

Pour vous accompagner, nous avons développé un parcours en ligne permettant, en quelques questions, de connaître votre situation personnelle et de vous orienter vers les offres de service dont vous pourriez avoir besoin.

[Lire la suite](#)

## ACCOMPAGNEMENT PARTENAIRES

### RSA, PRIME D'ACTIVITÉ : MONTANT NET SOCIAL



[Lire la suite](#)

Simplifier les démarches déclaratives : **le net social entre en vigueur.**

Pour beaucoup d'allocataires de minimas sociaux, la déclaration trimestrielle des ressources peut s'avérer compliquée. Et parfois risquée : jusqu'à l'été, chaque allocataire devait reprendre la totalité de ses fiches de paie, y ajouter certaines catégories de ressources présentes et déclarer ces montants pour le calcul des droits au Revenu de Solidarité Active et à la Prime d'Activité.

Cette démarche était source d'incompréhensions et d'erreurs, donc de paiement indus à rembourser. Une réforme importante entre progressivement en vigueur : depuis le premier juillet, les employeurs sont progressivement tenus d'ajouter une case « net social » sur les bulletins de salaires.

Désormais, plus de questions à se poser : c'est ce montant qu'il faut déclarer à la Caf pour le calcul des droits à la PPA et au RSA.

Une démarche plus simple, plus sûre et plus sereine.

Le net social, l'essayer c'est l'adopter !



Pour tout dépôt de fichiers, merci d'utiliser la **plateforme d'échange "Chapril"**.

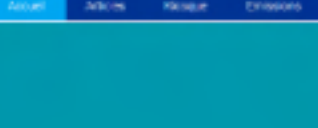
[Lire la suite](#)



Consultez sur [caf.fr](http://caf.fr) le guide "**Caf, mode d'emploi**" dédié aux **allocataires** de la Caf de l'Allier.

Cette démarche a pour objectif d'instaurer une relation de confiance dès l'arrivée de l'allocataire à la Caf et de faciliter ses démarches en l'informant sur ses droits et obligations vis-à-vis de la Caf.

[Consulter le guide](#)



Retrouvez, sur notre site **Vies de Familles**, des informations utiles sur la parentalité, l'éducation des enfants.

[Lire la suite](#)



Retrouvez sur [caf.fr](http://caf.fr) un espace dédié aux **partenaires** de la Branche famille.

[Lire la suite](#)